



Prévonnoloup, le 17 mars 2020

## INFORMATIONS COVID-19

En application du dispositif cantonal et fédéral de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), la Municipalité a décidé à compter du 17 mars 2020 et jusqu'à nouvel avis :

- **La fermeture du guichet de l'administration communale.**

Pour toutes demandes **URGENTES** :

Permanence téléphonique pendant les heures de bureau habituelles les mercredis de 16h00 à 18h00 au 026 652 08 00.

Hors des horaires du bureau communal, par courriel à

[isabelle.christinet@prevonloup.ch](mailto:isabelle.christinet@prevonloup.ch)

Des rendez-vous restent possibles en cas de nécessité.

- **La fermeture de la salle communale.**

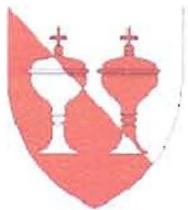
L'utilisation de la salle communale n'est plus possible pour tout rassemblement public ou privé (assemblées, répétitions, fêtes privées, etc...).

- **L'utilisation de l'espace public doit se faire moyennant le respect strict des directives des autorités sanitaires.**

- **Déchetterie intercommunale Bois de Léchaire**

La déchetterie reste ouverte selon les horaires habituels. Le nombre de véhicules simultanés dans l'enceinte est limité à 5, l'attente se fait dans votre véhicule hors de la déchetterie, **merci de vous y rendre uniquement si cela est nécessaire.**

Lors de votre passage à la déchetterie, les règles sanitaires en vigueur sont bien sûr à respecter scrupuleusement.



- **Service d'entraide**

En cas de stricte nécessité la Municipalité peut répondre, en cas d'impossibilité de déplacement (personnes à risques), à vos demandes pour d'éventuels achats, veuillez contacter le syndic Alain MICHEL par courriel [alain.michel@prevonloup.ch](mailto:alain.michel@prevonloup.ch) ou par téléphone au 079 409 13 76.

Pour toutes informations sur le Covid-19, veuillez vous référer aux informations mises à disposition par le Canton de Vaud ([vd.ch/coronavirus](http://vd.ch/coronavirus)) et/ou l'office fédéral de la santé public ([bag.admin.ch/bag/fr/home.html](http://bag.admin.ch/bag/fr/home.html)).

Le Canton de Vaud dispose d'une permanence téléphonique pour la population : **0800 316 800**.

Unisanté met à disposition un outil interactif, pour la population et les professionnels, afin de permettre une évaluation simple de chaque situation : [www.coronacheck.ch](http://www.coronacheck.ch)

Nous comptons sur votre sens de la responsabilité pour respecter les mesures prises par les autorités cantonales et fédérales.

**Protégez-vous et protégez vos proches, restez chez vous autant que possible !**

Nous vous remercions de votre compréhension.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

Alain Michel



La secrétaire

Isabelle Christinet